

MRC DES APPALACHES

RÈGLEMENT 169 AYANT POUR BUT D'ASSURER LA PROTECTION DU COUVERT FORESTIER ET DE FAVORISER L'AMÉNAGEMENT DURABLE DE LA FORÊT PRIVÉE

PROCURATION

Nous soussigné,

(nom en lettres moulées)

par les présentes, désignons à titre de représentant autorisé

(nom en lettres moulées)

(signature du représentant)

domicilié à

lequel est autorisé à signer pour et en notre nom dans le cadre du règlement numéro 169
de la MRC des Appalaches.

Et nous avons signé à _____

ce _____^{ième} jour de _____ 20 _____

(signature)
